

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE/MATERNELLE

Note importante

- Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au directeur de l'école de secteur
- Le directeur de l'école de secteur transmet la demande au maire de la commune de résidence pour AVIS
- Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION
- **Le maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille**

Mr, Mme.....
agissant en qualité de père – mère – tuteur (rayer la mention inutile)

domicilié(e).....

Nom et Prénom de l'ELEVE.....

né(e) le.....à..... Garçon Fille cochez la case correspondante

Domicile au moment de la rentrée scolaire.....

Ecole fréquentée actuellement.....classe suivie.....

Ecole dans laquelle devrait être scolarisé l'élève.....

La famille sollicite une dérogation pour l'admission de l'élève dans l'école ci-après.....

Préciser le motif et joindre toutes pièces justificatives nécessaires (certificat médical, attestation domicile, etc)

A..... le
Signature des parents ou du tuteur

AVIS du maire de la commune de résidence :

Date, signature et cachet de la mairie

DECISION du maire de la commune d'accueil :

Date, signature et cachet de la mairie

N.B. : La dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.